

Séance du 09 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Guy CAZALET.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	11	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BESTI Pascale, M. BITAILLOU Guy, M. CATHALOGNE Frédéric, M. CHAUVIN Patrick, M. CLAVERIE Yannick, M. KOMPANITCHENKO Alain, M. LERMANOU Bruno, Mme MARTHOU Fanny, M. PALENGAT Grégory, M. PAREDES Patrick, Mme POUTS Elisabeth

Procuratation(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Mme RELEA Stéphanie

Date de la convocation
03 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

M. BRITIS-BETBEDER Jean-Pierre, Mme DUMARTIN Sandrine

Date d'affichage
03 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. CHAUVIN Patrick

____/____/____

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

et publication du

____/____/____

Le conseil élit M. Guy BITAILLOU comme Président de séance et le Maire se retire au moment du vote du compte administratif.

Le conseil municipal

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	302 963,00
	Réalisé :	282 391,32
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	302 963,00
	Réalisé :	224 131,45
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	517 857,00
	Réalisé :	391 837,91
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	517 857,00
	Réalisé :	566 521,00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-58 259,87
Fonctionnement :	174 683,09
Résultat global :	116 423,22

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à GABASTON

Le Maire Guy CAZALET

